

La Revue d'Egypte Economique & Financière

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger**

ADMINISTRATION et RÉDACTION
LE CAIRE ALEXANDRIE

30, Rue Kasr-el-Nil 9, Rue Rolo
Tel. 46165 Tél. 27360 (7 lignes)
B.P. 465 B.P. 624

Adresse Télégraphique "PUBLIOR"

Concessionnaire Exclusif
de la Publicité :

**SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ**

30, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire
9, Rue Rolo, Alexandrie

ABONNEMENTS

EGYPTE ETRANGER

UN AN P.T. 100 Lst. 1.10

SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-

LE NUMÉRO P.T. 3

Au Sommaire :

Coup d'Œil Rétrospectif

**Notre Mouvement Cotonnier au Cours de la Saison
1937/38**

Exportations par Variétés et Pays de destination.

La Conjoncture

La Tendance des Matières Premières

Opinions et Suggestions

Le Projet de Loi sur les Assurances en Egypte

L'Opinion de M. H. Zantidès.

Chronique des Assurances

**La Détermination des Créances des Assurés
dans les Faillites des Sociétés d'Assurances**

Actualités Economiques

La Baisse de la Livre et les Etats-Unis. — Les Opérations du Trésor
Américain. — L'Autarchie Allemande et les Réalités.

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Infor-
mations Financières - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF (*)

NOTRE MOUVEMENT COTONNIER AU COURS DE LA SAISON 1937/38

Exportations par Variétés et Pays de destination

A tout seigneur tout honneur : commençons par la Grande-Bretagne.

GRANDE-BRETAGNE

1o.) **Sakellaridis.** — En 1936/37, la Grande-Bretagne avait été de loin notre plus important client pour cette variété. Cependant un véritable effondrement s'est produit au cours de la saison suivante puisque nos exportations étaient tombées à 58.000 cantars contre près de 202.000 cantars en 1936/37. L'Angleterre a ainsi reculé du 1er au 3e. rang, précédée par la France et l'Italie.

2o.) **Ashmouni :**

	Cantars
1937/38	1.440.314
1936/37	1.303.431
Excédent.	136.883

Ici nous constatons, contrairement au cas précédent que nos exportations en Grande-Bretagne ont augmenté sensiblement, ce pays détenant toujours la place la plus importante.

3o.) **Zagora :**

	Cantars
1937/38	500.485
1936/37	544.406
Déficit.	43.921

L'Angleterre est toujours en tête de nos clients, mais le recul de nos exportations de Zagora, compense, dans une certaine mesure l'accroissement enregistré dans le cas de l'Ashmouni.

4o.) **Giza 7 :**

	Cantars
1937/38	692.249
1936/37	729.383
Déficit.	37.134

Ici aussi, recul sensible. Mais premier rang conservé.

5o.) **Maarad :**

	Cantars
1937/38	23.181
1936/37	37.639
Déficit.	14.458

Recul relativement important. L'Angleterre passe du 3e. au 8e. rang malgré la réduction notable de nos exportations au Japon.

6o.) **Fouadi :**

	Cantars
1937/38	3.935
1936/37	24.251
Déficit.	20.316

Cette chute est énorme et représente la plus grosse partie de la diminution de nos exportations totales de Fouadi.

7o.) **Sakha :**

	Cantars
1937/38	36.324
1936/37	35.161
Excédent.	1.263

En définitive seule l'Ashmouni et le Sakha enregistrent des excédents. Les exportations des autres variétés ont accusé des réductions plus ou moins importantes.

FRANCE

1o.) **Sakellaridis :**

	Cantars
1937/38	92.460
1936/37	62.531
Excédent.	29.929

La France passe du 3ème au 1er rang, prenant la place de l'Angleterre.

Contrairement à cette dernière la France a accru dans une importante mesure ses prises de Sakel.

2o.) **Achmouni :**

	Cantars
1937/38	520.162
1936/37	467.216
Excédent.	52.946

La France conserve le second rang.

3o.) **Zagora :**

	Cantars
1937/38	303.137
1936/37	275.556
Excédent.	27.581

Le recul du Japon et l'accroissement des achats de la France, permettent à cette dernière de monter du troisième au 2ème rang.

4o.) **Giza 7 :**

	Cantars
1937/38	192.796
1936/37	160.689
Excédent.	32.107

La France passe de la cinquième place à la quatrième à la suite de la chute de nos expéditions aux Etats-Unis.

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES
ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé Drs. 100.800.000
Réserves Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHÈNES : 108 Agences en Grèce.
ANGLETERRE : Londres, 22, Fenchurch Street.
EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.
CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :

NEW-YORK : The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

(*) Voir R.E.E.F. des 27 août, 3 et 10 septembre 1938 Nos. 315 à 317.

50.) **Maarad :**

	Cantars
1937/38	22.423
1936/37	21.787
Excédent.	636

Si nos exportations de Sakha ont plus que doublé, la France a acheté, cette saison beaucoup moins de Fouadi qu'en 1936/37. Mais généralement parlant l'évolution de nos exportations en France a été satisfaisante.

ALLEMAGNE

Chute importante à enregistrer dans le Sakel puisque nos exportations passent de 41.125 cantars à un peu moins de 22.000 cantars. Mais ce recul est, avec celui du Fouadi, une exception. Les exportations des autres variétés importantes accusant des excédents qui dans certains cas ont été très satisfaisants. Cette satisfaction est d'ailleurs mitigée par le fait que l'Allemagne est un des principaux pays du monde qui a remplacé le paiement en devises par les complexités du troc et de la compensation.

L'Allemagne, par suite de l'accroissement notable de ses achats d'Ashmouni et en conséquence du recul non moins marqué de nos exportations au Japon, occupe le 3e. rang avec 502.433 cantars (contre 5ème place avec 262.260 cantars en 1936/37). Il y a un progrès aussi dans nos expéditions de Zagora. (173.444 cantars, contre 128.250 cantars), de Giza : 3e. rang avec 308.577 cantars (contre 188.483 cantars en 1937), de Maarad (exportations triplées : 18.808 cantars contre 6.403 cantars) et de Sakha : 55.567 cantars contre 34.866 cantars.

INDES BRITANNIQUES

C'est, après l'Angleterre notre plus important acheteur de Giza 7 dont les exportations ont atteint 402.183 cantars (contre 250.831 cantars en 1936/37). Si nos exportations de Sakel, Sakha, Fouadi sont en recul, il n'en est pas de même de l'Ashmouni du Zagora et du Maarad (3ème place) qui accusent des excédents importants.

ITALIE

Toutes les variétés importantes sont en progrès, à l'exception du Fouadi dont les exportations ont été nulles en 1937/38.

L'Italie est notre second client pour le Sakel (79.991 cantars, contre 77.767 cantars) notre quatrième client pour l'Ashmouni (339.813 cantars contre 341.116 cantars). A noter que nos exportations de Giza 7 ont bondi de 27.161 cantars à 62.363 cantars. Exportations de Zagora : 94.197 cantars (contre 89.187 cantars).

JAPON

Recul important sur toute la ligne, spécialement pour l'Ashmouni (249.369 cantars, contre 426.250 cantars), le

Zagora (99.087 cantars contre 308.078 cantars) et le Maarad (50665 cantars contre 112.945 cantars).

AUTRES PAYS

10.) **Sakel.** — Recul marqué partout, surtout : Tchecoslovaquie, Etats-Unis, Portugal et Suisse.

20.) **Ashmouni.** — Chute considérable pour certains pays par exemple : Etats-Unis, Chine, Tchecoslovaquie. Réduction plus ou moins pour d'autres : Belgique, Autriche, Pologne. Ces diminutions dépassent les excédents constatés dans le cas de certains autres pays, Canada, Esthonie, Grèce, Hollande, Portugal, Suède et Suisse.

30.) **Zagora.** — Progrès plus ou moins important excepté pour la Belgique, la Chine, la Hongrie, la Suède, la Suisse.

30.) **Giza 7.** — On constate un progrès plus ou moins important pour l'Autriche, le Canada, l'Esthonie, la Grèce, la Hollande, la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la Suisse.

40.) **Maarad.** — Progrès pour la plupart de nos clients. Exception : Belgique, Canada, Chine, Etats-Unis.

50.) **Fouadi.** — Recul général.

60.) **Sakha.** — Accroissement pour la majorité de nos clients. Exception : Autriche, Pologne, Suisse.

Edgar Anzarut.

LES DEPENSES DU BUDGET


De l'Ahram :

Il est certain que la période nouvelle nous a fait assumer des charges telles que les dépenses dépassent les recettes dans le budget de cette année. Ce qui a poussé le gouvernement à puiser dans les Réserves de l'Etat d'une part et à compter sur les recettes des nouveaux impôts d'autre part. Dans ces conditions, il était indispensable que le ministère tâche d'économiser dans les dépenses prévues dans le budget.

Ce qui nous a aidé à comprimer les dépenses dans le budget actuel, c'est que l'on ne s'attend pas à voir les administrations gouvernementales exécuter tous les projets au cours de l'année financière actuelle. L'approbation parlementaire est venue quatre mois après le début de l'année financière. Cela fait autant d'économisé.

Le Ministère des Finances a bien fait de demander à toutes les administrations de réduire les frais à la limite compatible avec les circonstances actuelles du pays.

Si les circonstances ont poussé le Parlement à retarder l'examen du Budget, on espère qu'à la prochaine session on pourra prévenir cette lacune, afin que le budget soit achevé à temps et exécuté au début de l'année financière.



"AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1937

L.E. 2.854.000

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRACIEUSEMENT

LA CONJONCTURE

LA TENDANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le 23 juin dernier, on cotait à Londres (au comptant) :

Cuivre standard	Lst.	36 5/8
Étain		186 4/8
Zinc		13.18.9
Plomb		14 7/8
Caoutchouc	sh.	6 1/2
Coton	pence	4.62

Le 5 septembre, les cotations étaient les suivantes :

Cuivre standard	Lst.	40 5/8
Étain		192 1/8
Zinc		13.1.3
Plomb		14
Caoutchouc	sh.	7 15/16
Coton	pence	4.63

Dans les circonstances actuelles, il n'y a pas lieu de s'étonner du peu d'avance enregistré par les cours des matières premières. On doit plutôt se réjouir que, malgré les événements et la tension internationale persistante, les cours des principales matières n'ont pas baissé davantage. Dans ce domaine, comme en Bourse, on constate qu'il y a peu d'acheteurs, juste le minimum indispensable d'achats. Mais, pas plus qu'en Bourse, on ne pèse systématiquement sur les cours. On attend, on se réserve; les cours sont quasi stationnaires.

Pendant les derniers quinze jours, les cours ont montré une résistance particulière malgré les bruits de guerre qui ont déferlé sur les marchés. A une autre occasion, nous avons rappelé qu'à Londres, on n'a pas perdu son sang-froid; il n'y a pas de panique; on se rend compte du danger depuis quelque temps; on est vigilant, mais on n'exagère rien. C'est ce qui a vraisemblablement permis aux marchés des matières premières — sur lesquels l'influence du sentiment anglais agit, comme on le sait, en ordre principal — de maintenir leurs niveaux.

En parlant des marchés boursiers, nous avons déjà eu l'occasion de montrer que leur tendance fait croire que les gros propriétaires de valeurs, généralement au courant des dessous de la politique, n'ont pas perdu l'espoir de voir se résoudre pacifiquement les graves problèmes actuels. La tendance des marchés des matières premières nous laisse une impression analogue.

Voyons maintenant les divers éléments qui gouvernent techniquement les grandes matières.

En ce qui concerne le cuivre, on considère comme certain que la demande des industries de guerre n'est

pas près de fléchir et qu'elle entre pour beaucoup dans le total des achats effectués au cours des derniers mois. Au surplus, on estime que la cessation ou, tout au moins, la diminution des commandes de cette origine ne serait pas forcément un mal pour l'industrie du cuivre, car une atténuation durable des craintes de guerre déterminerait le retour à la prospérité.

Sur le marché de l'étain, on ne connaît pas encore ce que seront les statistiques sur le volume des stocks visibles à la fin d'août; on prévoit, à Londres, qu'elles accuseront une augmentation; mais comme le chiffre qui sera publié comprendra un certain tonnage appartenant au pool de l'étain, il y aura peut-être en fait une diminution des quantités disponibles pour le marché et les besoins industriels. Une telle évolution serait d'ailleurs très normale, puisque le taux de production est nettement inférieur au rythme actuel — pourtant réduit — de la consommation.

Pour ce qui regarde le zinc, si certains producteurs ont décidé de réduire leur activité, il ne s'ensuit pas que l'équilibre entre l'offre et la demande soit rétabli. Des initiatives individuelles sont impuissantes à produire le même effet qu'une mesure générale. Une part très importante de la production est fournie par des raffineurs à façon, dont la seule préoccupation est l'existence d'une marge suffisante entre le prix du minerai et celui du métal; ils ont même intérêt, pour abaisser leur prix de revient, à traiter le plus de minerai possible.

Les cours du plomb ont légèrement fléchi, la demande étant tombée, comme cela se produit d'ailleurs tous les ans, à des niveaux insignifiants. Le fait même de l'ouverture prochaine de pourparlers ne fait aucun dou-

te (on a déjà signalé que les représentants d'importantes sociétés américaines, telles que l'American Smelting, se sont embarqués pour Londres), mais leur issue favorable est une toute autre question. On s'aperçoit que la taxation qui vient d'être imposée aux mines mexicaines constitue un obstacle de plus à la conclusion d'une entente: les mines qui viennent de supporter cette lourde charge n'accepteront pas volontiers une diminution de production qui aboutirait à relever encore leur prix de revient.

Le caoutchouc est probablement celle des grandes matières premières qui se trouve dans la situation la plus favorable. Les stocks de pneumatiques aux Etats-Unis sont inférieurs de 30 p.c. environ à ceux de l'année dernière; on prévoit une brusque expansion des ventes d'automobiles, et, par conséquent, de pneus neufs, dès l'ouverture de la saison nouvelle, c'est-à-dire dans un avenir très proche. La seule incertitude qui subsiste réside dans la fixation du taux de production applicable au quatrième trimestre; on pense généralement à Londres que le contingent ne sera pas modifié; toutefois, s'il en était autrement, il ne pourrait s'agir que d'une augmentation très modérée, 5 p.c. par exemple. Même en ce cas, la liquidation graduelle des approvisionnements excédentaires ne serait pas compromise, pour peu que les prévisions sur la consommation aux Etats-Unis se vérifient.

On est donc en droit de considérer que la situation technique de la plupart des grandes matières premières est bonne et qu'une disparition de la tension internationale les trouvera en état d'abandonner rapidement leur position d'attente pour adopter une courbe plus rémunératrice.

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 800.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

Opinions et Suggestions

LE PROJET DE LOI SUR LES ASSURANCES EN EGYPTE

L'Opinion de M. H. Zantidès

Comme on le sait le Gouvernement Egyptien a décidé de mettre en vigueur la loi sur les assurances. Cette loi sera soumise incessamment à l'approbation du Parlement.

Notre excellent confrère le « Journal du Commerce et de la Marine », d'Alexandrie a procédé à une enquête dans les milieux des assurances.

Voilà l'opinion exprimée par M. H. Zantidès, l'actif directeur général de l'Alexandria Insurance Cy.

— Quelles répercussions aura ce projet sur l'avenir des assurances en Egypte ?

— Des répercussions sensibles sur l'avenir des assurances en Egypte, il n'y en aura pas. Je pense toutefois que plusieurs Compagnies se retireront du marché égyptien, non pas parce qu'elles refuseront purement et simplement de se soumettre à la législation égyptienne qui, d'ailleurs, n'est ni injuste ni pénible, mais parce que leur chiffre d'affaires ne justifie pas le paiement du cautionnement. Nombreuses seront cependant les Compagnies qui resteront en Egypte pour répondre à tous les besoins du pays et la concurrence continuera à être assez serrée comme par le passé. D'une façon générale la loi est salutaire du point de vue des assurés aussi bien que des assureurs, car elle augmentera la confiance du public envers les Compagnies d'Assurances.

— De quelle législation ce projet s'est-il inspirée ?

— Autant que je puisse savoir, ce projet ne s'est inspiré de la législation d'aucun pays particulier ou plutôt il s'est inspiré des principes et bases qui se trouvent presque dans les Lois de tous les autres pays. La loi qui vise surtout à offrir une garantie aux assurés et non pas à réglementer d'une façon générale et dans toute son étendue la profession d'assurance en Egypte, est assez simple. Sans doute, il y a certains points qui ont besoin d'éclaircissements, comme c'est le cas pour toute nouvelle loi, mais ce sera au cours de l'application qu'on pourra décider si tel ou tel Article aura besoin d'être complété ou modifié et la mission du Comité Consultatif, qui sera institué selon les Articles 12 et 13, est assez large puisqu'il pourra émettre, de sa propre initiative, des vœux sur tou-

te question intéressant les assurances.

— Les garanties imposées par ce projet sont-elles suffisantes ?

— Je crois que les garanties imposées sont raisonnables. Certainement elles ne sont pas exorbitantes. Quant à être suffisantes, on ne peut pas logiquement demander à une Compagnie de verser à titre de cautionnement un montant équivalent au maximum de la responsabilité pour laquelle elle est engagée dans un seul risque. Cependant, d'après l'expérience du passé et d'après les bilans mêmes des Sociétés d'Assurances, ces dernières établissent leur responsabilité en constituant une réserve pour «risques en cours», basée sur un pourcentage de la prime annuelle. Sauf pour la Branche Vie pour laquelle d'ailleurs à part le cautionnement, la retenue en Egypte d'une partie de leurs réserves est exigée, je pense que les garanties demandées pour les autres branches est bien suffisante pour la réserve des «risques en cours».

— Que pensez-vous des conditions imposées aux Underwriters ?

— Autant que je puisse savoir, les obligations imposées aux Underwriters du Lloyd Anglais sont celles exigées par le Comité de Direction du Lloyd d'après le règlement intérieur de l'Association. Aucun Underwriter n'a le droit de souscrire à une affaire s'il ne remplit pas ces obligations et il me semble qu'un Underwriter admis par le Comité du Lloyd pour-

ra valablement accepter une assurance qui lui est demandée en Egypte. Il reste à savoir si les «groupes» ou «syndicats» des Underwriters devront faire au Gouvernement Egyptien la demande d'enregistrement séparément chacun ou si le Comité de Direction fera une demande générale pour compte de tous les Underwriters, d'autant plus que dans beaucoup de cas on ne pourra pas savoir à l'avance si une demande générale pour compte de tous les Underwriters, d'autant plus que dans beaucoup de cas on ne pourra pas savoir à l'avance si une demande de couverture sera placée auprès de tel ou tel groupe d'Underwriters.

— La garantie de L.E. 2.000 est-elle suffisante ?

— Le montant de L.E. 2.000 n'est certainement pas suffisant pour couvrir les engagements des Underwriters, mais il constitue une preuve de garantie suffisante pour la solvabilité et le standing de la Maison ou du particulier qui agit en qualité de courtier sur place.

— Ce projet comporte-t-il des lacunes ?

— Je ne vois pas d'autres mesures urgentes qui devraient être ajoutées aux dispositions du projet de la loi. Comme je vous l'ai dit plus haut, c'est au cours de l'application de la loi qu'on pourrait se rendre compte s'il y a des lacunes à combler ou des modifications à faire. Pour ce que la loi vise, j'estime qu'elle est bien complète.

BANCO ITALO EGIZIANO

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Correspondants
du Trésor Royal Italien

Toutes les Opérations de Banque.

Chronique des Assurances (*)

LA DÉTERMINATION DES CRÉANCES DES ASSURÉS DANS LES FAILLITES DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

Nous avons rapporté dans notre précédent numéro la question qui s'était posée devant le Tribunal de Commerce du Caire de savoir sur quelles bases et pour quel montant les différents assurés auprès de la Compagnie d'Assurances «Le Phénix» de Vienne devaient être admis au passif de sa faillite.

Dans un rapport longuement motivé, le syndic Allillé avait conclu à leur admission sur la base de la réserve mathématique réduite d'une somme destinée à couvrir la partie des frais d'acquisition non encore amortis. Ce mode d'admission n'avait pas été agréé par tous les assurés; une partie d'entre eux préconisait ainsi leur admission sur la base de la réserve mathématique pure, sans aucune retenue, tandis qu'une autre partie prétendait que l'admission devait être faite sur la base de la valeur de rachat. D'autres, enfin, prétendaient être admis pour le montant intégral des primes payées par eux.

Par son jugement du 5 février 1938, le Tribunal de Commerce a décidé, comme nous l'avons dit, que les assurés seraient admis au passif de la faillite «Le Phénix» de Vienne sur la base de la réserve mathématique pure, sans aucune retenue.

Le jugement écarte tout d'abord l'argument de M. Vita Rodriguez d'après lequel, aux termes de l'art. 189 du Code Maritime Mixte qui devrait s'appliquer à l'espèce comme étant le seul texte révisant la matière de l'assurance en Egypte, la résiliation du contrat ne découle pas de plein droit de la faillite de l'assureur; les assurés étaient donc tenus de continuer le paiement de leurs primes; la suspension par eux de ce paiement entraînait la résiliation du contrat à leurs torts et griefs et la liquidation de leur police, conformément au droit commun, c'est-à-dire moyennant le paiement de la valeur de rachat.

Il était en effet inacceptable, retient le jugement, de régir l'assurance sur la vie par l'application d'un texte relatif à l'assurance maritime, celui-ci se distinguant fondamentalement de la première. L'assurance vie tire sa raison principale de sa durée même, tandis qu'au contraire l'assurance accident n'est faite que pour une durée tout à fait limitée; elle s'en distingue également par son idée essentielle

de prévoyance totalement ignorée par l'autre.

Il était bien plus logique dans ces conditions, poursuit le jugement, d'appliquer le principe général de droit aux termes duquel la faillite de l'assureur le met dans l'impossibilité de remplir les obligations qui lui incombent du chef d'un contrat synallagmatique, cette impossibilité entraînant donc la résiliation de ce contrat à ses torts et griefs.

C'est d'ailleurs cette solution déjà adoptée par l'ancienne jurisprudence française qui a été consacrée par la loi française de 1930 de même que par diverses autres législations.

Le jugement souligne que la thèse soutenue par M. Rodriguez présenterait des inconvénients pratiques considérables: en admettant, en effet, que le contrat d'assurance reste, notwithstanding la faillite de la Compagnie,

en vigueur jusqu'à ce que sa résiliation soit requise et judiciairement prononcée, on est, par voie de conséquence, forcé d'admettre que les assurés dont le décès interviendrait jusqu'au jour de la déclaration judiciaire de cette résiliation seraient créanciers de tout le capital assuré.

D'autre part, il n'est pas du tout certain que cette thèse aboutirait au résultat recherché et qui est la résiliation du contrat aux torts et griefs des assurés; une jurisprudence constante décide en effet que, suivant l'usage le plus fréquent, les Compagnies d'assurances ont l'habitude de quérir le paiement de la prime et que l'assuré peut attendre tranquillement cette réclamation, le contrat ne devant être considéré comme résilié que lorsque la Compagnie a fait constater le défaut de paiement par une mise en demeure préalable.



BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions-Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISÉ L.E. 200.000
CAPITAL VERSE L.E. 160.000

Siège Social: Le Caire, 147, Rue Emad el Dine

Téléphones: Direction: Nos. 54700 et 55410
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale: à Alexandrie, 17, Rue Stamboul

Téléphones: Direction: No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements: No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse: No. 28197. Titres, Positions: No. 24637.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE:

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets; Dépôts à Vue et à Echéance fixe; émission de chèques et Lettres de Crédit sur les principales villes de l'Egypte et de l'Etranger, etc.; etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse, Service spécial de Caisse d'Epargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B. — Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

(*) Voir R.E.E.F. No. 317 du 10 septembre 1938.



La nécessité préconisée par Rodriguez d'une décision judiciaire prononçant la résiliation du contrat se retourne ainsi contre lui, conclut le jugement, puisqu'il soutient que le contrat serait résilié aux torts et griefs de l'assuré alors que la Société n'a jamais mis en demeure ce dernier, de même qu'elle n'a jamais requis la résiliation.

Il serait dans ces conditions contraire au bon sens que l'on puisse considérer comme ayant manqué à leurs engagements les personnes assurées auprès d'une société qui a fait une faillite retentissante en se montrant complètement au-dessous de ses engagements.

Ayant ainsi admis la résiliation du contrat aux torts de l'assureur, le jugement remarque qu'il semble de prime abord logique de reconnaître aux assurés le droit de se faire payer l'intégralité des versements effectués par eux. Cette apparence, qui est le résultat d'une première impression, ne résiste pas à un examen approfondi. Les primes qu'ils ont versées pendant un certain temps ne l'ont pas été en pure perte; ils ont, en effet, pendant tout le temps de ces versements, bénéficié de la couverture par la Société du risque assuré avec cette conséquence pratique de pouvoir, en cas de décès, avoir droit au montant intégral du capital assuré. Cette couverture, dont ils ont ainsi bénéficié dans le passé, représente la contre-valeur des versements faits par eux.

« Leur véritable droit, continue le jugement, consisterait à être remis dans la même situation qui aurait été la leur sans la faillite, à savoir celle d'avoir une assurance pour la même somme sans payer davantage que ce qu'ils auraient dû payer à l'ancienne société ».

Le calcul de la créance de chacun des assurés sur ces bases offrirait des difficultés considérables et l'on arriverait à un résultat équivalent en leur assurant la réserve mathématique.

Le jugement précise ici que cette réserve mathématique ne doit pas être confondue avec la valeur de rachat; celle-ci est égale, en effet, à la réserve, mais sous déduction d'un certain montant destiné à indemniser la société d'assurance de ses frais généraux comme aussi du préjudice qu'entraîne pour elle la résiliation avant terme d'une police.

Il est évident que cette dernière considération n'a plus sa raison d'être lorsque la Société doit nécessairement être liquidée; en ce qui concerne, d'autre part, les frais généraux, ils n'ont d'intérêt pour l'assuré qu'en tant qu'il obtient l'assurance prévue pour la période prévue et il est par contre naturel et équitable de les laisser à la charge de l'assurance lorsque celle-ci n'est plus capable de respecter ses obligations.

Il fallait donc, conclut le jugement, écarter l'idée d'une admission basée sur la valeur de rachat au profit de celle basée sur la réserve mathématique pure.

Au regard des assurés ayant contracté des prêts sur leur police, le Tribunal a estimé que le montant des avances reçues par eux à ce titre devait se compenser avec leur créance ainsi fixée sur la base de la réserve mathématique, les assurés ne devant être admis que pour la différence.

Cette solution, dit le jugement, s'impose si l'on considère l'emprunt comme une espèce de rachat partiel ou un paiement anticipé établissant entre assureur et assurés un compte courant dont les divers postes créditeurs et débiteurs se compensent entre eux. Elle s'impose également si l'on considère les avances consenties par la Société comme de véritables prêts, la compensation devant se faire dans ce cas entre les deux créances, celle de l'assuré étant devenue liquide et exigible par le fait de la faillite.

Il serait au surplus contraire à ce que les parties ont raisonnablement pu se proposer de vouloir obliger l'assuré à rembourser intégralement le montant versé d'avance, tandis que pour le paiement de sa créance basée sur la réserve mathématique, il devrait se contenter d'un simple dividende dans la faillite.

Ainsi se trouve tranchée une question extrêmement importante et qui se trouvait posée pour la première fois devant nos tribunaux.

LA TAXE SUR LES EXPORTATIONS EN ROUMANIE

La Légation d'Egypte en Roumanie a informé le ministère des Affaires Etrangères que le Gouvernement roumain vient de faire paraître une loi taxant les maisons étrangères sur tous les bénéfices découlant de leurs importations en Roumanie. Cette taxe s'applique même aux maisons qui ne sont pas établies en Roumanie.

Y sont donc sujets tous les exportateurs étrangers pour leurs exportations en Roumanie.

A la suite de cette loi, l'Association des Exportateurs de coton d'Alexandrie a adressé une plainte au Gouvernement égyptien, faisant ressortir que la taxe en question aurait pour effet de diminuer nos exportations de coton en Roumanie.

A la suite de cette démarche, le Ministère du Commerce a rédigé un rapport faisant ressortir que cette taxe va à l'encontre de la clause de la nation la plus favorisée incluse dans l'accord commercial conclu entre l'Egypte et la Roumanie. Le Ministère propose d'engager des pourparlers avec le Gouvernement roumain, en vue de supprimer cette taxe.

*** CANAL DE SUEZ

Recettes du mois d'août: Lst. 306.500 contre Lst. 834.300 en août 1937. Pour les huit premiers mois de l'année les recettes se totalisent par Lst. 6.434.600 contre 7 millions 403.900 pour la même période de 1937.

BANQUE MISR

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Siège Social : Au Caire, Rue Emad-El-Dine

Succursales : A Alexandrie, Rue de Stamboul

AGENCES et BRANCHES

Mousky (Caire) et Rod el Farag (Caire), Mansourah, Tantah, Méhalla Kébir, Benha, Mit Ghamr, Chébine El Kom, Zagazig, Fayoum, Béni-Scuef, Maghagha, Béni Mazar, Minia, Béb-1, El Fachn, Daïrout, Mallawi, Assiout.

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

La Baisse de la Livre et les États-Unis. - Les Opérations du Trésor Américain. - L'Autarchie Allemande et les Réalités.

La baisse de la livre et les États-Unis

Voilà de nouveau les États-Unis en présence de la première phase d'un problème semblable à celui qui s'est posé déjà en 1937: l'absorption des entrées d'or provenant d'Europe.

Jusqu'à présent, New-York ne paraît pas s'être ému de l'abandon du « cross rate » traditionnel de 4-86 2/3. Les milieux officiels américains ont même laissé entendre qu'ils n'attachent pas d'importance particulière à l'événement. Cependant, on ne dissimule pas qu'il règne une certaine inquiétude au sujet de l'afflux d'or vers les États-Unis, consécutif à la tendance de la livre.

On n'a pas oublié les mesures que Washington fut forcé de prendre au début de 1937 pour neutraliser les conséquences des entrées considérables de métal jaune qui se produisirent à ce moment. On sait que cette politique n'a guère freiné l'afflux d'or; on sait par ailleurs, qu'elle a coûté cher aux Américains. A l'heure actuelle, on doute que les autorités de Washington songent à recourir de nouveau à la stérilisation de l'or nouvellement importé, tout au moins selon la méthode rigide adoptée l'an dernier. Cependant, pourront-elles demeurer passives-

Sans doute, avant de prendre une mesure quelconque, il faut connaître la part qui incombe aux événements politiques européens dans le nouveau déséquilibre des changes. Il y a d'autres causes à la baisse de la livre, nous l'avons dit, et ces causes ont un caractère plus permanent qui peut naturellement peser davantage dans la balance. Mais il faut attendre la fin de la tension européenne pour juger exactement de l'importance des facteurs économiques de la faiblesse de la livre.

A Washington, on a l'impression que le problème a été entièrement discuté entre les États-Unis et l'Angleterre; on en vient même à croire qu'un accord monétaire a été secrètement conclu en marge des négociations commerciales anglo-américaines. Ce qui expliquerait que ni les autorités britanniques, ni celles des États-Unis ne paraissent s'inquiéter de la tendance actuelle des changes. Ce qui expliquerait également l'absence de réaction de la part du fonds d'égalisation anglais.

Toutefois, qu'il y ait accord ou non, que cet accord soit sur papier ou ne soit que tacite, il n'empêche que les entrées massives d'or aux États-Unis vont faire reparaître un problème épineux dont une première apparition, il y a un an, a déjà fortement désorganisé non seulement les marchés des changes, mais même l'économie de plusieurs nations importantes.

Un courant de capitaux en sens inverse peut-il se produire dans un avenir rapproché? Le flux essentiellement dû aux craintes d'ordre politique peut s'arrêter avec la disparition de ces inquiétudes elles-mêmes. Dans ce domaine, nous sommes dans l'inconnu. Quant au courant dû à la situation économique et commerciale particulière de la Grande-Bretagne, il ne peut s'arrêter que par suite de la modification de cette situation. On ne peut entrevoir un tel revirement dans un temps assez rapproché, d'autant moins que le programme anglais de réarmement aggrave le problème.

Certes, si les États-Unis voulaient bien accepter que se produise, sur leur économie intérieure, l'incidence des entrées d'or, on pourrait assister à une modification du facteur économique américain et à des mouvements

de capitaux en sens opposé — dans le cas, naturellement, où les craintes en Europe n'auraient plus de raison d'être. Mais les Américains sont-ils disposés à accepter cette discipline — qui, en fait, est celle de l'éta- lon d'or?

Les opérations du Trésor Américain

M. Morgenthau, secrétaire du Trésor, a causé quelque surprise en indiquant, le plan de financement de la Trésorerie pour la fin de l'année. Il a annoncé, en effet, qu'il demande au marché 700 millions de dollars d'argent frais en outre de la conversion de 433.360.000 dollars de bons en circulation à échéance du 15 décembre. L'opération totale porte donc sur 1.133 millions de dollars et son volume est presque double de celui du dernier emprunt important qui remonte à juin 1937 et qui avait été de 650 millions de dollars.

M. Morgenthau a tenu à préciser que l'ampleur de l'appel au crédit n'a aucun rapport avec la situation internationale, mais qu'il a voulu uti-



L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

CAPITAL : Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

Amélioration terres agricoles -

Exploitation

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE



liées les conditions avantageuses actuellement offertes par le marché financier pour couvrir une part appréciable des besoins du Trésor, lesquels ont été accrus par l'aide aux chômeurs et par le soutien des prix agricoles.

Les modalités des nouveaux emprunts soulignent, en tout cas, l'allure toujours favorable du crédit américain. Conformément à son habitude, le Trésor offre deux catégories de titres: pour 400 millions de dollars, des obligations 2 1/2 p.c. à échéance de 1950/1952, c'est-à-dire à douze ou quatorze ans, et pour 300 millions de dollars des «notes» 1 1/8 p.c. à échéance du 15 juin 1943, c'est-à-dire à quatre ans et neuf mois. Les porteurs de bons venant à échéance le 15 décembre prochain pourront convertir leurs titres soit en obligations, soit en «notes». Ces souscriptions ne sont actuellement pas comprises dans le montant proposé au marché.

Les conditions des nouveaux emprunts sont plus avantageuses pour le Trésor que celles qui avaient dû être consenties lors des toutes dernières émissions. En décembre 1937, il avait émis des obligations 2 1/2 p.c. mais à huit ans seulement. En mars 1938, les obligations 2 1/2 p.c. étaient remboursables en dix ans et demi. Leur durée est cette fois-ci de douze à quatorze ans. En ce qui concerne les «notes», on peut rappeler que le Trésor avait émis en décembre 1937 des bons 1 3/4 p.c. à cinq ans, alors qu'il peut placer actuellement des bons 1 1/8 p.c. à quatre ans et neuf mois.

Il est certain que le secrétaire du Trésor a entendu profiter des disponibilités que l'afflux des capitaux européens a créé sur la place américaine. On considère que lorsque les opérations de financement annoncées seront terminées, le Trésor aura une encaisse liquide supérieure à 2 milliards de dollars et que ses besoins seront couverts pour plusieurs mois. M. Morgenthau a d'ailleurs précisé que, dans le proche avenir, il n'envisage pas d'autres opérations à l'exception des placements habituels des bons du Trésor pour environ 100 millions de dollars par semaine.

Par ailleurs, M. Morgenthau a déclaré qu'il ne prévoit pas de modification à la politique de l'or. La question avait été posée de certains côtés en raison des arrivées continuelles de métal précieux.

L'autarchie allemande et les réalités

Dans sa proclamation à Nuremberg, le chancelier Hitler a dit encore qu'il n'y a plus de chômage dans le Reich, et que la monnaie allemande n'a nullement besoin d'être convertie par de l'or; l'emploi du métal jaune est vraiment trop démocratique! D'ailleurs, les hommes d'Etat des grandes démocraties ne sont que des incapables. M. Hitler ne leur envoie pas dire!

Le mark, a dit le Führer-Chancelier, est toujours au pair! Affirmation toute gratuite qu'il est aisé de réfuter. Alors que les 100 marks étaient cotés officiellement, à Paris, 1-230 francs environ au début de 1938, les billets de 100 marks ne trouvaient preneurs à cette époque qu'à 600 francs environ, soit une dépréciation de 51 p.c. Actuellement, le billet de 100 marks se vend sur le marché libre de Paris à peine 485 francs, alors que le prix officiel du billet de 100 marks est de 1.482 francs, soit une dépréciation d'environ 70 p.c. Une indication non moins précise sur le degré de dépréciation de la monnaie du Reich est fournie par la perte subie par les diverses catégories des marks bloqués, qui se négocient sur les marchés libres de l'étranger.

Nous pourrions encore parler de la situation financière de l'Allemagne. Elle est mauvaise, archi-mauvaise. A défaut de statistiques dignes de foi, on ne peut s'empêcher de soupçonner que le programme allemand immobilise des capitaux extrêmement importants; que les dépenses à des fins improductives dépassent probablement l'épargne; que l'activité fébrile n'est possible que grâce aux économies préalablement accumulées et à une série de revenus exceptionnels et enfin qu'il n'y a pas de possibilité de reconstituer des capitaux.

Si les dettes et les dépenses continuent de s'amonceler — ce que le Dr. Schacht a voulu éviter — il est inévitable, comme le fait observer un

de nos confrères anglais, qu'un jour les autorités allemandes se verront forcées de prendre des mesures draconiennes pour s'alléger d'une partie de la dette publique, ou d'affronter l'inflation vraie et désastreuse.

La harangue du Führer nous donne l'occasion de rappeler, une fois de plus, qu'il ne faut pas juger les gens sur l'apparence. Cette vérité s'applique très bien, en l'occurrence.

Les Etats totalitaires fournissent de par leur principe et en raison même de leur indigence essentielle, un effort matériel et moral extrêmement tendu; leur situation de force ne résulte que de cet effort.

Au contraire, le principe de liberté de ce que l'on est convenu d'appeler les «démocraties», par opposition avec les régimes de dictature, comporte une certaine détente physique et morale qui s'étend même au domaine de l'épargne, de sorte que l'écllosion d'un conflit trouverait les Etats totalitaires au sommet de leur effort, tandis que les autres Etats ne feraient que commencer le leur. La richesse des démocraties, accumulée dans la pleine ou dans un minimum de liberté, est incalculable. Cette richesse sortirait des flancs des nations à la première alerte.

Alors, le blocus de l'Allemagne? Il serait rapidement efficace, quoi qu'en dise M. Hitler.

Dans l'entre temps, le Reich laisse échapper sa plus grande chance: si, après les grands efforts qu'il a déployés, il desserrait son autarchie guerrière, il trouverait sans nul doute des bénéfices considérables sur tous les marchés mondiaux.

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE "SEFINA" S.A.E.

23, SHARIA EL MADABEGH — LE CAIRE

autorisée par Décret Royal du 19 Février 1938,
paru au journal Officiel du 5/3/38

Dépôts à vue et à terme fixe — Recouvrement et Escompte d'Effets —
Emission de chèques sur l'Egypte et l'Etranger — Achat et vente de
Billets de Banque et Monnaies Etrangères — Ouverture de Crédits
Documentaires et simples — Ordres de Bourse — Dépôt de Titres —
Encaissement de tous coupons — Titres et Obligations à lot au
comptant et à terme.

CAISSE D'EPARGNE aux MEILLEURES CONDITIONS

Les Travaux de la S.D.N.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE MONDIALE 1937/38

La « Revue de la situation économique mondiale », septième année, 1937-1938 (*) paraîtra pour la session de l'Assemblée. C'est la septième publication annuelle de la série. Cette revue s'inspire en grande partie des publications techniques du Service d'Études Économiques de la Société des Nations et d'éléments d'information fournis par d'autres organismes, notamment par le Bureau international du Travail. Elle offre à l'économiste et au lecteur profane un aperçu du profond revirement qui s'est produit l'année dernière dans les tendances économiques à la suite du fléchissement de l'activité économique.

Le chapitre I est consacré, en majeure partie, à l'étude des causes de la régression, notamment en Amérique, et des répercussions de ce ralentissement sur la situation économique d'autres pays. Le même chapitre examine les difficultés économiques qui ont été particulières à la France et expose sommairement la situation économique, à la fin de 1937, en Allemagne, dans le Royaume-Uni, au Japon ainsi que dans plusieurs autres pays.

La revue ne prétend pas donner une réponse à la question de savoir si le recul de l'activité économique constitue une crise relativement mineure ou si c'est le début d'une crise majeure. Elle ne prétend pas non plus dire si les mesures que l'on prend ou celles qu'on pourrait prendre, sont ou seraient suffisantes pour l'enrayer, ni jusqu'à quel point cette crise affectera les autres pays; cependant, en exposant clairement les grands faits économiques, elle pourra aider le lecteur à se faire une opinion.

Les répercussions qu'exerce la régression générale de l'activité économique sont le thème dominant des chapitres suivants. Les principaux sujets traités sont le fléchissement du degré d'emploi et la réapparition du chômage dans de nombreux pays, le déclin de la production et l'accumulation des stocks de produits de base, le revirement de la tendance des prix

qui, après un mouvement de hausse, sont maintenant orientés vers la baisse, et la diminution du quantum et de la valeur du commerce mondial, après une période de reprise marquée. On y examine également les modifications qu'ont subies les politiques commerciales par suite du ralentissement de l'activité économique dans le monde. En effet, à une période d'atténuation des droits de douane, des contingents et du contrôle des changes, a succédé dans de nombreux cas un renforcement des restrictions. On attire également l'attention sur le fait que la régression économique a provoqué une forte diminution de la production et des exportations des produits de base soumis à une réglementation internationale.

Indépendamment du thème central que l'on retrouve dans toutes les parties de l'ouvrage, les différents chapitres contiennent un certain nombre de renseignements particulièrement intéressants. Le chapitre II étudie les rapports entre les salaires et le nombre des travailleurs occupés; le chapitre III donne les chiffres des variations de la production dans diverses régions du monde et pour différents groupes de marchandises; on trouve au même chapitre une intéressante étude du rapport enregistré ces dernières années entre le nombre des travailleurs occupés et la productivité de la main d'œuvre.

Le chapitre suivant, qui a trait aux prix, est consacré en partie à l'étude des variations survenues récemment dans les rapports entre certains prix tels que les rapports entre les prix de gros et le coût de la vie, entre les prix des produits agricoles et les prix des produits non agricoles, entre les prix de vente et les prix de revient. Les principales causes de l'accroissement des signes monétaires depuis 1929, telles que l'augmentation de la valeur des réserves d'or, est l'une des questions spéciales traitées au chapitre V, qui contient également un exposé de la politique monétaire récente des États-Unis et d'autres pays. Le chapitre VI, qui a trait au commer-

ce international, comporte un graphique indiquant les exportations de quelque seize pays, en pourcentage du revenu national, qui montre l'importance relative du commerce d'exportation dans différents pays à diverses époques. Le chapitre VIII, qui est consacré à la politique commerciale, comporte une étude relative au rapport van Zeeland, aux pourparlers en vue de la conclusion d'un accord commercial anglo-américain, ainsi qu'aux répercussions économiques de l'incorporation de l'Autriche à l'Allemagne.

Le dernier chapitre présente un intérêt particulier pour le lecteur profane. Après un exposé sommaire de l'évolution de la régression économique récente, il établit une comparaison entre les années 1929-1930 et les années 1937-1938, afin de rechercher si l'on peut s'attendre à voir la régression actuelle prendre les proportions d'une crise comparable à celle qui a sévi à partir de 1929. Pour procéder à cette comparaison, on étudie les transformations les plus importantes qu'ont subies les conditions économiques, entre autres l'abandon de l'étalon-or, les changements apportés aux tarifs douaniers, aux contingents et au contrôle des changes, les politiques d'autarcie adoptées par plusieurs pays et l'attitude nouvelle des gouvernements au point de vue de l'intervention de l'État dans les questions économiques, notamment en ce qui touche la politique monétaire et les dépenses publiques. Une partie du chapitre est consacrée à l'importance actuelle des dépenses d'armement des divers pays, ainsi qu'aux politiques d'expansion monétaire et de dépenses publiques récemment adoptées, telles que le programme de dépenses et de prêts appliqués aux États-Unis. Enfin, la dernière partie du chapitre étudie la reprise boursière qui s'est manifestée aux États-Unis depuis le milieu de juin 1938 et passe sommairement en revue les raisons qui portent à croire ou à douter que ce phénomène marque la fin de la régression de l'activité économique, qui est allée en s'accroissant depuis le milieu de 1937.

ÉCHOS ET NOUVELLES

BEIDA DYERS, S.A.E.

Entre :

The Bradford Dyers Association, Société Britannique (35.100 actions);

La Banque Misr, Société Anonyme Égyptienne (12.500 actions);

The Egyptian Salt and Soda Co. Ltd., Société Britannique (1.000 actions);

« Sachs, Tilche and Co. », Société en Commandite par actions (1.500 actions);

Et les Sieurs :

Emile David Adès, commerçant britannique (1.500 actions);

Abdel Rahman Hamada bey, ingénieur, administrateur de Société, égyptien (500 actions);

A. A. Alexandroff, rentier britannique (250 actions);

A. L. Anderson, ingénieur, britannique (500 actions);

J. Butterworth, administrateur de Sociétés, britannique (750 actions);

Théodore Emmanuel Casdagli, commerçant, britannique (750 actions);

Xenophon Casdagli, commerçant, britannique (750 actions);

Daniel E. Delbourgo, gérant de terrains et d'immeubles, britannique (250 actions);

Archie Ewing, administrateur de Société, britannique, (500 actions);

Sir Alexander Keown-Boyd, administrateur de Société, britannique (750 actions);

T.D. Key, ingénieur, britannique (100 actions);

Sydney V. Naggiar, commerçant, britannique (800 actions);

Charles Rofé, commerçant, britannique (250 actions);

Harry Rofé, commerçant, britannique (1250 actions);

Sadek Wahba pacha, administrateur de Sociétés, égyptien (500 actions);

J. P. Sergeant, architecte, sujet britannique (250 actions);

Edward R. Smouha, Barrister-at-law, britannique, (625 actions);

Ellis H. Smouha, Barrister-at-law, britannique (625 actions);

Joseph Smouha, propriétaire, britannique (1.500 actions);

a été constitué une Société Anonyme sous la susdite dénomination pour une durée de 30 (trente) années.

La Société aura pour objet :

D'exercer l'industrie de teinture, de finissage, de boudinage, de décolorage, de séchage, de cardage, de pressage, d'impression, du blanchiment, de l'apprêt, de la charge, ainsi que toutes autres industries du même genre se rapportant aux tissus, fils et filés, de coton, de lin, de laine, de jute, de soie naturelle ou artificielle, et à toutes substances fibreuses naturelles ou artificielles, brutes ou travaillées;

De fabriquer, vendre, acheter, importer et exporter tous produits chimiques et tinctoriaux;

De vendre, acheter, importer et exporter tous fils, filés et tissus et toutes substances fibreuses, naturelles ou artificielles, brutes ou travaillées.

Elle pourra également :

Traiter toutes affaires de matières textiles en général se rattachant directement ou indirectement, à quelque titre que ce soit, à l'objet social;

Faire le commerce de tous produits provenant d'autres maisons de l'Égypte ou de l'étranger exerçant la même industrie ou faisant le même commerce que la Société;

Faire toutes opérations, mobilières ou immobilières, industrielles ou financières se rattachant aux objets ci-dessus.

La Société pourra exercer son activité en Égypte et à l'étranger, soit pour son compte, soit comme agent directement, ou par l'entremise des tiers.

Elle pourra aussi s'intéresser ou participer d'une manière quelconque à des entreprises similaires ou pouvant contribuer à la réalisation de son objet tant en Égypte qu'à l'étranger, fusionner avec elles, les acquérir en tout ou partie, ou les annexer.

La Société aura son siège et domicile légal au Caire.

Son capital social est fixe à L.E. 250.000 (deux cent cinquante mille livres égyptiennes), représenté par 62.500 (soixante deux mille cinq cents) actions de L.E. 4 (quatre livres égyptiennes) chacune, dont 18.100 (dix-huit mille cent), actions d'apport et 44.400 (quarante quatre mille quatre cents) actions ordinaires.

CHAMBRE DE COMPENSATION

Le Caire

Semaine du 5 au 10 sept. 1938 :
Nombre des effets présentés à la Compensation : 8.202 d'un montant de L.E. 1.140.267.

Même semaine 1937 : 7.606 d'un montant de L.E. 1.025.841.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 338.473 d'un montant de L.E. 49.290.652.

Même période 1937 : 329.590 d'un montant de L.E. 52.566.818.

Alexandrie

Semaine du 5 au 10 sept. 1938 :
Nombre des effets présentés à la Compensation : 4.521 d'un montant de L.E. 902.149.

Même semaine 1937 : 4.252 d'un montant de L.E. 1.062.991.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 176.228 d'un montant de L.E. 35.395.737.

Même période 1937 : 175.553 d'un montant de L.E. 39.421.634.

Statistiques

LES EXPORTATIONS D'OIGNONS DURANT LA SAISON 1938

	1938	1937
	Sacs	Sacs
Grande-Bretagne...	1.155.113	1.005.221
Hollande	207.317	110.547
Allemagne	374.236	280.251
France	145.718	124.173
Belgique	95.361	58.189
Italie	84.005	165.607
Malaisie	53.990	91.533
Palestine	48.941	21.815
Danemark	24.060	11.394
Etats-Unis	21.338	59.127
Suède	20.944	30.443
Aden	19.835	18.553
Philippines	18.261	18.330
Ceylan	16.206	27.092
Syrie	11.246	6.132
Canada	5.101	8.160
Erythrée	4.500	2.621
Indes holland. ...	3.523	6.027
Afrique Equator.	3.196	6.013
Autriche	2.652	31.289
Libye	2.299	3.309
Hedjaz et Nedj ...	2.134	2.191
Hong-Kong	1.977	6.324
Divers	479.039	72.881
Total	2.802.992	2.167.250

* * *

SALINES DE DJIBOUTI

Le «Bulletin décadaire de la Compagnie du Canal de Suez» signale que les expéditions de sel de Port-Said par la voie du canal ont plus que triplé au cours du premier semestre de l'année, en passant de 28.000 tonnes à 89.000 tonnes.

Rappelons que la Société «Port-Said Salt Association» est en liaison d'intérêts avec les Salines de Djibouti et qu'elles ont constitué ensemble une filiale, la Compagnie Commerciale des Sels Marins qui est un organisme de vente.

* * *

L'IMPOT SUR LE REVENU

Du Misri :

L'impôt sur le revenu a besoin d'être étudié plus profondément. Il se peut qu'une usine d'égrenage n'arrive pas par exemple à encaisser les sommes qui lui sont dues ou les sommes qu'elle a avancées à certains cultivateurs qui égrenent leur coton chez elle. Entretemps, il est probable que les gens aient fait faillite. Comment voulez-vous donc qu'on fasse le compte des revenus de cette usine d'égrenage dans des conditions aussi difficiles ? Et sur quelles bases ferait-on une pareille évaluation ?

CANAL DE SUEZ

Le trafic pendant le premier semestre 1938

Le mouvement maritime du Canal a été, pour l'ensemble du premier semestre de 17.170.000 tonnes de jauge nette. Ce chiffre est en diminution de 1.376.000 tonnes ou 7,4 p.c. sur le total très élevé de 1937; mais, d'après le « Bulletin décadaire » de la Compagnie, il ne le cède à aucun autre des résultats enregistrés pour cette même période de l'année.

Il est à remarquer, au surplus, que cette diminution relativement à 1937 s'est produite uniquement ou presque durant le deuxième trimestre, où la perte fut, en effet, de 1.336.000 tonnes.

La réduction observée par rapport au chiffre des six premiers mois de 1937 affecte les deux mouvements du transit, mais particulièrement le courant de sens Nord-Sud (8.373.000 tonnes contre 9.285.000) diminué de 9,8 p.c., alors que dans la direction Sud-Nord (8.797.000 tonnes contre 9 millions 261.000) le fléchissement est de 5 p.c. seulement.

La répartition du tonnage entre les diverses catégories de transiteurs fait apparaître une seule augmentation, celle des navires-postaux dont le tonnage s'accroît de 491.000 tonnes, en raison surtout du développement des services sous pavillon britannique. A l'inverse, les autres navires de commerce chargés sont en régression de 799.000 tonnes ou de 9,5 p.c. Quant aux navires de guerre et aux transports militaires, ils ne comptent au total que pour 386.000 tonnes, abandonnant ainsi 564.000 tonnes.

La navigation sur lest (2.606.000 t. contre 3 millions 110.000), est en diminution de 16,2 p.c. sur le total exceptionnellement élevé qu'elle avait

formé dans le premier semestre de 1937. La répartition de ce tonnage léger montre que la perte touche plutôt les navires-citernes (1.299.000 t. contre 1.598.000) que les cargos (1.307.000 tonnes contre 1.512.000).

Les navires-citernes, chargés ou sur lest, ont déterminé un mouvement total de 2.725.000 tonnes, en régression de 540.000 tonnes ou de 16,5 p.c. sur le niveau, sans précédent, qu'ils avaient atteint dans le premier semestre de 1937.

La navigation à moteurs fait preuve d'une résistance particulière puisqu'elle s'inscrit pour 5 millions 223.000 tonnes et ne présente ainsi qu'une diminution insignifiante, de 45.000 tonnes, par rapport au chiffre-record réalisé dans la même période de 1937.

La répartition du tonnage, toutes catégories de transiteurs comprises, entre les principaux pavillons, donne en tête du classement, la Grande-Bretagne (8.548.000 t. de jauge nette contre 8 millions 682.000), puis l'Italie (2.352.000 contre 2.998.000), la France ne se plaçant qu'au cinquième rang avec 867.000 tonnes c. 851.000. La plus importante des réductions en valeur absolue constatée d'une année à l'autre touche l'Italie qui perd 646.000 tonnes.

Par régions de destination ou de provenance, situées au delà de Suez, ce sont les opérations avec les ports de la Mer Rouge qui accusent la plus forte diminution: 750.000 tonnes ou 35,3 p.c. Elle est due essentiellement du mouvement maritime entre l'Italie et les ports de l'Erythrée, ralentissement qui était déjà à l'origine de la perte constatée sur le tonnage de nationalité italienne.

Les échanges avec la région du Golfe Persique ont été assurés par un tonnage de 2.751.000 tonnes, inférieur

de 586.000 tonnes ou de 17,6 p.c. au total très élevé du premier semestre de 1937, la diminution des exportations de l'Iran en huiles minérales et céréales étant pour beaucoup dans ce fléchissement.

Le mouvement maritime avec l'Inde anglaise et la Birmanie est touché dans une proportion moitié moindre, — 8,8 p.c., en subissant une diminution de 414.000 tonnes imputable aussi bien aux importations qu'aux exportations.

De leur côté, les échanges avec l'Indochine française et le Siam ont nécessité un tonnage de 716.000 tonnes, dont l'accroissement de plus du quart est en rapport avec l'abondance des envois de riz et de maïs.

CREDIT FONCIER EGYPTIEN

TIRAGES DU 15 SEPTEMBRE 1938

Draw of September 15, 1938.

Emission 1903. - 460e Tirage

Le No. 790.340 est remboursable par 50.000 francs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 francs.

403017	493122	558155	636389	725327
421473	495114	563895	650847	766546
472297	513029	586536	678217	783480
487690	522086	601498	693720	787004
490335	546611	627628	701928	790252

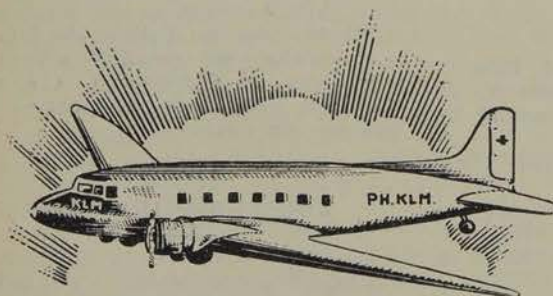
Emission 1911. - 359e Tirage

Le No. 374.763 est remboursable par 50.000 frs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 francs.

10046	85053	165272	270940	321519
50968	127814	203767	274536	354824
71212	133625	209739	279278	374954
76843	160577	211924	287248	380674
80748	162048	245159	291236	389849

Le paiement des lots sera effectué à partir du 1er Octobre 1938.



KLM

ROYAL DUTCH
AIR LINES

3 SERVICES PAR SEMAINE

EGYPTE-EUROPE — EGYPT-EXTREME-ORIENT

et vice versa

RAPIDITE - REGULARITE - CONFORT

AGENTS:

F. VAN DER ZEE

Alexandrie, 10, rue Chérif Pacha, Tél. 28655

NETHERLANDS TRAFFIC AGENCIES

Le Caire, 7, Sharia Manakh, Tel. 41559

C. L EYRES Port Said, 23, Quai Sultan Hussein, Tél. 2500

DIACARIS SHIPPING AGENCY, Suez, Tél. 149

Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 16 sept. 1938.

Aurons-nous la guerre? La paix l'emportera-t-elle? Ces deux points d'interrogation ne cessent de préoccuper le monde entier. Rien ne compte plus, aucun problème ne retient l'attention, toutes les énergies convergent vers la crise tchécoslovaque. Le commerce, les finances, l'économie du monde entier sont subordonnés aujourd'hui à l'issue du problème européen. L'affaire d'Espagne n'existe plus, la guerre sino-japonaise ne constitue plus qu'un événement secondaire: seule, la question Tchécoslovaque est à l'ordre du jour.

Aussi, les marchés mondiaux ont-ils évolué avec le déroulement des événements qui se sont réalisés au cours de ces 6 derniers jours. Tantôt avon-nous assisté au pessimisme le plus prononcé: on parlait de guerre pour le lendemain. Puis l'optimisme reparaisait avec autant de vigueur pour céder une fois de plus la place aux inquiétudes les plus accentuées.

Il en fut ainsi pendant toute la semaine sous revue. Des fortes baisses furent suivies de hausses importantes, les cours s'effondrèrent pour se relever plus forts et retomber une fois de plus.

Aucune considération particulière, aucun facteur personnel aux titres ne pouvaient influencer les fluctuations des cours. Ces derniers demeuraient subordonnés aux nouvelles qui venaient de l'Europe.

Notre Bourse n'a fait que suivre la tendance de tous les marchés étrangers. Baisse lundi, hausse mardi, baisse mercredi, hausse jeudi et finalement baisse vendredi, telle fut l'évolution de notre marché. Malheureusement, les deux journées de reprise ne permirent pas de compenser les séances de faiblesse et l'on enregistra d'une semaine à l'autre des différences très importantes. Nous allons passer rapidement en revue, les mouvements des cours, sans nous attarder à les commenter, car la baisse fut générale et pour les mêmes raisons pour tous les titres.

FONDS D'ETAT

L'Unifiée clôture à Lst. 99 1/4 contre 101 3/4. La Privilégiée termine à 94 contre 95 11/16.

BANCAIRES

L'action National Bank termine à Lst. 32 7/16 contre Lst. 34. L'action Crédit Foncier fléchit à frs. 625 contre 660. La chute des prix dans les obligations à lots furent aussi importants: L'émission 1903 clôture à frs. 306 1/2 contre 319 et l'émission 1911 termine à frs. 285 contre 297.

La Banque d'Athènes fut une des rares valeurs qui réussit à se maintenir assez ferme, clôturant à frs. 8 3/4 contre 9. L'action Land Bank clôture à Lst. 3 23/32 contre 3 53/64. La fondateur recule à Lst. 31 3/4 contre 34 1/2.

EAUX, TRANSPORTS & CANAUX

La jouissance Eaux du Caire fléchit à frs. 363 contre 365. Fait assez rare, la fondateur hausse à frs. 2580 contre 2510. La chute dans les cours des obligations Suez fut très caractéristique. Les 3% clôturent à frs. 550 contre 591 et les 5% terminent à frs. 580 contre 612 1/2.

La Part Societe Trams du Caire clôture à frs. 68 1/2 contre 72 1/2.

Signalant que la récente hausse du franc belge est un facteur en faveur des obligations Trams du Caire dont la valeur de remboursement devient ainsi plus élevée.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

Les ravages, si nous pouvons nous exprimer ainsi, dans ces deux compartiments furent importants. L'action Cheikh Fadl clôture à L.E. 3 17/32 contre 3 29/32. La Gharbieh Land fléchit à L.E. 0 15/16 contre 1 1/16. L'action Kom-Ombo ne vaut plus que Lst. 6 contre Lst. 6 7/32, la fondateur clôturant à Lst. 33 7/16 contre 33 7/8. La Béhéra clôture à L.E. 10 contre 10 7/16.

L'Union Foncière se classe parmi les rares valeurs qui n'ont abandonné qu'une petite fraction, terminant à Lst. 2 13/16 contre 2 27/32.

L'action Cairo Heliopolis fléchit à frs. 264 contre 272 1/2 alors que la fondateur tombe à L.E. 9 7/16 contre 10 5/32.

La Delta Land clôture à Lst. 0 15/16 contre 1 1/32. La New-Egyptian ne

perd qu'une petite fraction à sh. 14/7 1/2.

INDUSTRIELLES

La Salt & Soda fléchit à sh. 37/7 1/2 contre sh. 39/-. La Port-Said a pu se relever à sh. 41/6 contre 42/9 après avoir fléchi jusqu'à sh. 39/- presque. La Oilfields recule à Lst. 2 11/32 contre 2 13/32. L'ordinaire sucreries termine à frs. 115 contre 120. La fondateur se maintient inchangée à L.E. 3.

La filature Nationale d'Egypte termine à Lst. 8 19/32 contre 8 3/4. L'action Ciment Tourah fléchit à P.T. 1025 contre 1080. L'action Ginnars à réussi à se maintenir inchangée à Lst. 0 43/64.

HOTELIERES

Ce fut le seul compartiment où l'on n'enregistra ni transactions ni fluctuations importantes des cours. L'action Upper Egypt Hotels se maintient inchangée à L.E. 1 13/32 et l'action Egyptian Hotels clôture à Lst. 1 7/16.

CREDIT FONCIER EGYPTIEN

AVIS

M.M. les porteurs d'obligations 3 1/2 0/0 de 500 frs du Crédit Foncier Egyptien, sont avisés qu'il est procédé actuellement au recouplement de leurs obligations.

L'opération relative au recouplement est assurée au Caire par notre Siège Social et à Alexandrie par le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte de Paris, la National Bank of Egypt et la Banque d'Athènes.

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1928

Capital souscrit . . . L.E. 1.000.000

Capital versé „ 500.000

Réserves au 30 Juin 1937 : L.E. 33578

Siège Social au Calre : 45, Rue Kasr - El - Nil

Agence au Mousky 18, Rue Bibars, Hamzaoul

Siège à Alexandrie: 10, Rue Stamboul

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 9 AU 16 SEPTEMBRE 1938

DÉSIGNATION DES VALEURS	9 sept. 1938	16 sept. 1938	DÉSIGNATION DES VALEURS	9 sept. 1938	16 sept. 1938
FONDS D'ETAT			SOCIETES FONCIERES		
Unifiée 4% Lst.	101 3/4	99 1/4	Dom. Ch. Fadl, Act. ... L.E.	3 29/32	3 17/32
Privilégiée Lst.	95 11/16	94	Gharb. Land Cy., Act. Frs.	1 1/16	0 15/16
Bons du Trésor 4½% ... L.E.	102 1/8 ex.	102 1/8	Gharb. Land Cy., Fd. ... L.E.	0 5/64	0 5/64
Lots Turcs Frs.	3	3	Anglo-Egypt. Land Allot. L.E.	3 7/16	3 7/16
Trib. d'Eg. 3½% Lst.	99 3/4	99 3/4	Sté Fonc. d'Egypte ... Lst.	6 7/32	6 7/32
Tribut. d'Eg. 4% Lst.	102 1/2	102 1/2	Wadi Kom-Ombo, Act. Lst.	6 9/32	6
			Wadi Kom-Ombo, Fd. ... Lst.	33 7/8	33 7/16
			Anglo-Belgian Cy. Lst.	0 57/64	0 57/64
BANQUES			SOCIETES IMMOBILIERES		
Crédit Agr. d'Egypte, Act.			Union Foncière Lst.	2 27/32	2 13/16
Ord. P.T.	480	480	Eg. Enter. et Dev. L.E.	4 31/32	5
National Bank Lst.	34	32 7/16	Eg. Enter. et Dev. Fd. ... L.E.	0 5/16	0 5/16
Crédit Fon. Egypt. Act. Frs.	660	625	Cairo-Héliopolis Frs.	272 1/2	264
Crédit Fon. Fd. 1/10 ... Frs.	1245	1245	Cairo-Héliopolis, Fd. ... L.E.	10 5/32	9 7/16
Crédit Fon. Ob. lots 1903, Frs.	319	306 1/2	Cairo-Héliopolis, Ob. ... Frs.	522	522
Crédit Fon. Ob. lots 1911 Frs.	297	286	Egypt. Delta Land Ls.	1 1/32	0 15/16
Crédit Fon. Obl. 3½% ... Frs.	537	537	New-Egyptian Cy. Sh.	14/10 1/2	14/7 1/2
Crédit Fon. Ob. 3% Frs.	479	479	Sté. Im. Garé Caire L.E.	3 3/8	3 3/8
Crédit Fon. Obl. 3½% Em.			Koubbeh Gardens L.E.	1 17/32	1 17/32
1937 L.E.	95,25	95,50	Cairo Suburban Land ... L.E.	2 3/4	2 3/4
Banque d'Athènes Frs.	9	8 3/4			
Sté. An. Belgo-Egyptien-			SOCIETES INDUSTRIELLES		
ne, Part Soc. Frs.	49 1/2	49 1/2	Crown Brewery Frs.	127 v.	127
Land Bank, Act. Ord. ... Lst.	3 53/64	3 23/32	Cie. Frigorifique L.E.	5 5/8	5 1/2
Land Bank, Fond. Lst.	34 1/2	31 3/4	Sté. Eg. Irrig., Act. L.E.	0 21/64	0 21/64
Land Bank, Ob. 3½% ... Frs.	444 1/2	444 1/2 ex.	Manure Cy. L.E.	1 15/32	1 15/32
Land Bank, Ob. 4% ... Frs.	68 excn.	68 excn.	Salt and Soda Sh.	39/-	37/7 1/2
Land Bank, Ob. 4½% 1930 P.T.	742 exc.	742	Port-Said Salt Sh.	42/1	41/6
Land Bank 5% 1926 Lst.	102 1/2 ex.	102 1/2 ex.	Egyptian Markets Sh.	27/4 1/2	27/4 1/2
Land Bank 5% 1927 ... L.E.	102 1/2 ex.	102 1/2 ex.	Anglo-Eg. Oilfields, Act. Lst.	2 13/32	2 11/32
Banque Misr L.E.	6 5/16	6 5/16	Suc. et Raf. Eg., Ord. ... Frs.	120	115
Bq. Com. Grèce, Act. ... Frs.	18 1/2 exc.	18 1/2 exc.	Suc. et Raf. Eg. Priv. Frs.	111	110
Mortgage Bank of Pa-			Suc. et Raf. Eg. Ob. Frs.	463 v.	463
lestine Act. Ord. L.E.	5,50 exc.	5,50 exc.	Suc. et Raf. Eg., Fd. ... L.E.	3	3
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W. L.E.	96,05	96,50	Elect. Light & Pow L.E.	17 3/4 exc	17 3/4 exc.
Ob. 5% 1939-56 série X. L.E.	96,05	96,05	Elect. Light Pow Jss. ... L.E.	13 3/4 exc	13 3/4 n.
Ob. 5% 1941-56 série Y. L.E.	97,25	97,25	Industrie du Froid, Act. L.E.	5 5/16	5 5/16
			Filature Nationale Ord. Lst.	8 3/4	8 19/32
			Cairo Sand Bricks Lst.	3 1/4	3 1/4
			Imprimerie Misr L.E.	7 1/4	7 1/4
			Sté. Misr Egr. Coton ... L.E.	4 5/32	4 5/32
			Plâtrière Ballah L.E.	8 1/2	8 11/16
			Alexandria Pressing Lst.	7 3/4	7 9/16
			«Al Chark» Cie. Ass. sur		
			la Vie L.E.	6 9/32	6 9/32
			Soc. Ciments Portland		
			Tourah P.T.	1080	1025
			Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.	5	5
			The As. Cotton Ginners, Lst.	0 43/64	0 43/64
			HOTELS		
			Gd. Hôt. Eg. Nung. Lst.	16 7/16	16 7/16
			Gd. Hôt. Ob. Série A. ... Lst.	104 excn.	104 excn.
			Up. Eg. Hôt., Nouv. ... L.E.	1 13/32	1 13/32 a.
			Up. Eg. Hôt., Ob. 5% ... L.E.	86	86 a.
			Egyptian Hôt., Ord. Lst.	1 15/32	1 7/16
			Egyptian Hôt., Priv. ... Lst.	9 1/8 v.	9 1/8 v.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 9 AU 16 SEPTEMBRE 1938

DESIGNATION DES VALEURS	9 sept. 1938	16 sept. 1938	DESIGNATION DES VALEURS	9 sept. 1938	16 sept. 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	100	100	Delta Lt. Rys., Priv. ... Lst.	0 15/16	0 15/16
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	103 3/4	103 3/4	Alexandria Ramleh Lst.	0 15/16	0 15/16
Land Bank Act. Lst.	3 13/16	3 23/32	Trams Alex., Div. Frs.	234	221
Land Bank, Fond. Lst.	38	38	Trams Alex., Jouiss. ... Frs.	25	25
Land Bank Obl. 3 1/2% ... Frs.	435	435	Trams Alex., Obl. 4% ... Frs.	480 exc.	459 exc.
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	68 1/2 ex.	68 1/2 ex	Press. et Dépôts Act. ... L.E.	15 1/32	14 15/16
Commercial Bank Lst.	2	2	Presses Libres L.E.	9	8 3/4
Alexandria Water Lst.	15 13/32	14 7/8	Net et Pressage L.E.	7 29/32	7 5/8
Béhéra, Ord. L.E.	10 1/2	10 v.	Alex. Pressing L.E.	7 11/16	7 19/32
Béhéra, Priv. Lst.	5 7/32	5 1/16	Bonded War., Ord. Lst.	6 1/4	6 1/4
Urb. et Rurales Lst.	2 19/32	2 19/32	Bonded War., Priv. Lst.	5 1/4	5 1/4
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 1/4	0 1/4	Filature Nationale, Act. Lst.	8 3/4	8 7/16
Union Foncière Lst.	2 13/16	2 11/16	Salt and Soda Sh.	47 1/2	45/-
The Gabbary Land L.E.	2 1/8	2 1/16	Port-Said Salt Sh.	43/-	41/-
La Gérance Imm. L.E.	3 3/4	3 3/4	Ass. Cotton Ginners ... Lst.	0 21/32	0 5/8

Vous gagnerez du temps...

avec

OKAVA

C'est votre favori

... et vous serez mieux rasé

PT. 3 1/2 les 5 lames

ÉTAT RÉCAPUTILATIF DES EXPORTATIONS DE COTON POUR 1937/38

BULLETIN ANNUEL DES COTONS ET DES GRAINES DE COTON
du 1er Septembre 1937 au 31 Août 1938

COTON

Arrivages à Alexandrie (Sacs et Balles)	Crs. Nets	10.258.290
à ajouter pour rectification de fin d'année	»	78.180
<hr/>		
Arrivages à Port-Saïd, Balles 340	Crs. Nets	10.336.470
	»	2.546
<hr/>		
Consommation à l'Intérieur du Pays	Crs. Nets	10.339.016
	»	267.771
<hr/>		
Exportations d'Alexandrie (par ports de débarquement):	Crs. Nets	10.606.787

	Balles		Balles
ALLEMAGNE	143.855	Hambourg et Brême	143.855
ANGLETERRE	387.062	Liverpool	193.579
		Manchester	192.848
		Londres	560
		Glasgow	75
BELGIQUE	11.864	Gand	5.582
		Anvers	6.282
BULGARIE	2.624	Bourgas	1.858
		Varna	766
CANADA	2.740	St. John	1.015
CHINE	4.550	Montréal	1.725
ESPAGNE	255		4.550
ESTHONIE	4.216		255
		Tallinn	4.216
ETATS-UNIS	26.370	New-York	8.867
		Boston	13.766
		Norfolk	3.737
		Marseille	73.783
FRANCE	155.509	Dunkerque	74.575
		Le Havre	7.151
HOLLANDE	6.260	Rotterdam	6.260
HONGRIE	3.226	Budapest	3.226
		Calcutta	1.380
		Bombay	40.902
INDES	87.572	Madras	424
		Ports non désignés	44.866
		Venise	85.093
		Trieste	74.035
ITALIE	201.865	Gênes	38.550
		Naples	2.150
		Fiume	360
		Livourne	1.677
		Yokohama	13.595
JAPON	67.476	Kobé	16.092
		Osaka	20.915
		Moji	3.069
		Ports non désignés	13.805
POLOGNE	27.119	Gdynia	27.119
		Oporto	5.681
PORTUGAL	5.741	Lisbonne	60
		Constanza	43.565
ROUMANIE	49.933	Galatz	6.277
		Gothenbourg	5.400
SUEDE	8.310	Varberg	1.915
		Norrkoping	815
GRECE, SYRIE, TUR- QUIE	5.927		5.923
DIVERS	7.866		7.866

DETAIL DU STOCK au 31 août 1938

	Crs.
Achmouni	424.741
Zagora	322.876
Sakellaridis	260.722
Maarad	81.155
Giza 12	25.782
Fouadi	20.881
Guiza No. 3	3.974
Guiza No. 7	303.421
Sakha No. 4	28.686
Scarto-Sekina	31.831
Afrita	2.307
Divers	19.460

Crs. 1.525.836

	Balles	1.210.156		Balles	1.210.156	Crs. Nets	8.917.781
Exportations via Port-Saïd				Balles	340	»	2.546
				Balles	1.210.496	Crs. Nets	8.920.327

Récapitulation

Stock à Alexandrie au 1er septembre 1937	Crs. Nets	351.455	
Arrivages comme ci-dessus	»	10.606.787	
	Crs. Nets	10.958.242	
Exportations comme ci-dessus	Crs. Nets	8.920.327	
Exportations échantillons (Douane)	»	1.240	3.921.567
	Crs. Nets	153.897	
Consommation locale	»	267.771	
Consommation à l'Intérieur du Pays.....	»	89.171	510.839
Retourné à l'intérieur	»		9.432.406
Stock NET à Alexandrie au 31 août 1938	Crs. Nets	1.525.836	

Consommation à l'Intérieur Cantars 356.942 sur lesquels : Cantars 89.171 ont été retournés d'Alexandrie à l'Intérieur.

GRAINES DE COTON

Arrivages à Alexandrie	Ardebs	4.766.282
A déduire pour rectification de fin d'année	»	28.632
	Ardebs	4.737.650
Exportations d'Alexandrie :		
ANGLETERRE	Ardebs	3.124.667
DANEMARK	»	82.037
PAYS DIVERS	»	180.492
	Ardebs	3.387.196

Récapitulation

Stock à Alexandrie au 1er sept. 1937	Ardebs	46.816
Arrivages comme ci-dessus	»	4.737.650
	Ardebs	4.784.446
Exportations comme ci-dessus	Ardebs	3.387.196
Consommation locale	»	1.355.525
	»	4.742.721
Stock à Alexandrie au 31 août 1938	Ardebs	41.745

N.B. — Indépendamment de la consommation d'Alexandrie, il a été trituré à l'Intérieur du Pays Ard. 1.296.000 environ.

Alexandrie, le 31 Août 1938.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons :	8/9/38		9/9/38		12/9/38		13/9/38		14/9/38		15/9/38	
	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.
Sakellaridis :												
Novembre	13.40	13.37	13.42	13.36	13.25	13.26	13.40	13.25	13.5	13.04	13.08	13.10
Janvier	13.48	13.50	13.46	13.48	13.41	13.45	13.49	13.43	13.18	13.24	13.30	13.36
Mars	13.60	13.62	13.60	13.60	13.52	13.52	13.55	13.48	13.30	13.28	13.39	13.38
Guiza 7 :												
Novembre	12.79	12.76	12.75	12.73	12.67	12.63	12.75	12.63	12.40	12.50	12.58	12.61
Janvier	12.75	12.76	12.74	12.74	12.68	12.67	12.76	12.70	12.36	12.51	12.58	12.63
Mars	12.85	12.83	12.82	12.83	12.75	12.75	12.78	12.76	12.50	12.58	12.72	12.71
Achmounj :												
Octobre	10.26	10.25	10.30	10.27	10.22	10.22	10.25	10.21	10.3	10.14	10.19	10.27
Décembre	10.29	10.28	10.33	10.29	10.25	10.21	10.27	10.20	10.2	10.13	10.19	10.24
Février	10.37	10.34	10.36	10.35	10.32	10.26	10.35	10.24	10.3	10.17	10.24	10.24
Avril	10.40	10.38	10.37	10.39	10.24	10.29	10.35	10.2	10.8	10.23	10.30	10.29
Graines de Coton :												
Novembre	57.7	58.3	58.4	59.—	59.8	58.6	59.2	58.7	57.6	57.1	57.9	58.7
Décembre	57.4	57.9	58.2	58.6	59.5	58.3	58.9	58.3	56.8	56.5	57.4	58.—
Janvier	57.3	57.9	58.2	58.6	59.5	58.3	58.8	58.4	57.3	56.6	58.—	58.—

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

No. 2762

Alexandrie, Jeudi à Midi le 15 Septembre 1938

	COTON											STOCK
	Arrivages	EXPORTATIONS										
		Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL		
Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Cantars	
Cette semaine ...	71.686	1.358	10.000	6.835	50.538	900	6.608	120	882	9.213	68.028	1.518.748 §
Même sem. 1937	216.468	1.987	14.592	9.051	66.906	803	5.883	136	981	11.977	88.365	581.607 *
» » 1936	298.064	4.454	32.735	8.738	64.522	1.987	14.709	330	2.393	15.509	114.359	875.221 †
Dep. 1 ^{er} Sep. 1938	103.694	3.303	24.308	10.010	74.027	1.569	11.555	120	882	15.002	110.782	—
Même époque 1937	364.018	4.410	32.415	12.787	94.465	818	6.002	136	984	18.181	133.866	—
» » 1936	540.272	5.855	42.969	11.720	86.517	2.983	22.060	330	2.393	20.888	153.939	—

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1938 Crs. 1.525.830 * au 1^{er} Sept. 1937 Crs. 351.455 † au 1^{er} Sept. 1936 Crs. 488.888.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1938 au 7 Septembre 1938, Achmouni Cantars 1.264, Zagora 1.618, Divers 325.
 Total Cantars 3.207 ; en outre Crs. — ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 3.207 à déduire du stock.
 Consommation à l'Intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1938 au 7 Septembre 1938 Cantars 7.136.
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 4 cantars.

	GRAINES DE COTON					TOURTEAUX		HUILE de GRAINES de COTON	
	Arrivages (1)	EXPORTATIONS				STOCK	Arrivages (1)	Export. (2)	Export.
		Angleterre	Continent	Divers	TOTAL (2)				
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Tonnes	Tonnes	Tonnes	
Cette semaine ...	46.918	—	632	—	632	100.155 §	—	1.530	261
Même sem. 1937..	98.928	20.861	—	—	20.861	150.917 *	—	131	32
» » 1936..	136.196	21.082	—	—	21.082	160.064 †	443	1.184	—
Dep. 1 ^{er} Sept. 1938	77.118	18.076	632	—	18.708	—	52	3.565	563
Même époque 1937	172.969	68.868	—	—	68.868	—	544	4.217	61
» » 1936.	290.303	135.135	—	—	135.135	—	956	1.850	—

Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1938.-Ard. 41.745 * au 1^{er} Septembre 1937-Ard. 46.816 † au 1^{er} Sept. 1936. Ard. 4.896.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1938 au 7 Septembre 1938 environ Ard. — (3).

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

	FÈVES					ORGES		
	Arrivages		EXPORTATIONS			STOCK	Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL			
Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	
Cette semaine	286	748	—	32	32	42.960	3.635	—
Même semaine 1937.....	499	1.357	—	—	—	32.048	701	7 045
A partir du 1 ^{er} Avril 1938.....	33.275	3.953	532	736	1.268	—	133.912	22.700
Même époque 1937.....	27.957	4.568	222	710	932	—	104.326	116.852
Stocks au 1 ^{er} Avril 1938			Ard. 7.000				Ard. 4.000	
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937			Ard. 455				Ard. 21.613	

	BLÉS			LENTILLES		MAIS		OIGNONS	
	Arrivages			Arriv.	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Export.						
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Crs. 108Ok	Crs 108Ok.
Cette semaine	2.484	10.960	—	351	—	360	—	80	—
Même semaine 1937.....	11.188	7.802	—	306	—	26	—	163	2.323
A partir du 1 ^{er} Avril 1938.....	302.827	283.513	253	8.610	51	42.916	1.385	1.096.939	800.853
Même époque 1937.....	501.896	220.545	53.445	7.964	32	106.520	67.880	1.012.678	934.192

Stocks au 1^{er} Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1^{er} Déc. 1937 Ard. — au 1^{er} Mars 1938 Crs. —
 Stocks au 1^{er} Avril 1937 Ard. 7.075 Ard. 243 au 1^{er} Déc. 1936 Ard. — au 1^{er} Mars 1937 Crs. —

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril, pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars

REVUE DE MARCHÉ DE GROS

Le 16 septembre 1938.

On a pu enregistré une certaine amélioration de la tendance des marchés dirigeants, particulièrement sur les bourses des céréales.

Sur notre place, le ton demeure assez soutenu, surtout pour les blés. Toutefois, le marché du riz est toujours faible.

FARINES ET BLES

La cote à Chicago avança à 65 1/8 cents contre 60 cents la semaine dernière. Liverpool termine à sh. 4/10 3/8 contre sh. 4/9 1/8.

Les achats que le Département d'Agriculture des Etats-Unis a commencé à effectuer sur le marché, depuis la semaine dernière, constituent le premier pas d'un vaste programme qui consiste à placer à l'étranger, par les voies habituelles, cent millions de bushels de blé.

Le ministère de l'Agriculture de l'Argentine a publié un rapport concernant l'état des diverses cultures des céréales en Argentine. Le temps froid et sec qui a sévi au cours du mois d'août a permis de terminer l'ensemencement des cultures de blé dans d'excellentes conditions, mais il a rendu difficiles les travaux de défrichage des terres pour l'ensemencement du maïs et de la graine de lin. On estime que la surface ensemencée en blé sera augmentée par rapport à la campagne antérieure. Les pluies tombées dernièrement ont favorisé considérablement les cultures.

Les prix locaux de la farine étrangère sont généralement inchangés.

Toutefois la farine australienne non dédouanée cote Lst. 8.2/6 contre Lst. 8.-/-. Par contre, la marchandise dédouanée vaut seulement Lst. 7.-/- contre Lst. 7.5/-, plus des droits de douane qui s'élèvent à P.T. 1285 contre P.T. 1265.

La farine américaine cote toujours Lst. 14.-/- pour le Gold Medal et Lst. 14.5/- pour le Northern King. La marchandise dédouanée vaut toujours P.T. 174 et 175 respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 12.893 sacs contre 12.933 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Saïd est de 54.588 sacs contre 31.895 sacs.

Notre marché a continué à se comporter avec beaucoup de fermeté, pendant la semaine qui vient de s'écouler. Les nouveaux gains sont de P.T. 2-3 par ardeb, mais tous les indices sont pour une continuation de la hausse. Alors que les arrivages accusent une sensible diminution, les détenteurs de stocks sur place ne montrent aucun empressement à les mettre en vente, de sorte que l'offre

ne fait que se réduire. Le blé emmagasiné à Alexandrie se trouvant entre de mains fortes, il n'est pas difficile de prévoir les résultats de cette attitude des vendeurs d'ici et de l'intérieur. Les minoteries éprouvent, évidemment, de la difficulté dans leurs achats, et si, pour la question des prix, elles peuvent se rattraper sur ceux de la farine, la plupart d'entre elles sont forcées de s'approvisionner au jour le jour et de rester ainsi exposées à tous les imprévus.

On a reçu de l'intérieur au cours de la semaine un total de 23.508 ardebs dont 11.553 ardebs de blé béhéri et 11.955 ardebs de blé saïdi. En dernier lieu le hindi saïdi de 22 1/2 kirts était traité à P.T. 160 l'ardeb de 150 kilos, le baladi saïdi à P.T. 150, le hindi béhéri à P.T. 155 et le baladi béhéri à P.T. 145.

SUCRES

Le marché de New-York demeure ferme et la cote clôture à 199 cents. A Londres, elle termine à sh. 5/7 contre 5/5 1/2.

Les nouvelles concernant les progrès des récoltes de betteraves en Europe sont, dans l'ensemble, satisfaisantes. La condition générale semble toutefois inférieure à celle de l'année dernière.



Notre marché du sucre pour le transit a été un peu plus actif cette semaine, à la suite d'une certaine demande de marchandise disponible pour Chypre, la Grèce et la Palestine. Comme nous le disons plus haut, les vendeurs sont moins faciles dans leurs ventes et il a fallu payer Lst. 5 7/8 par tonne franco Bonded Port-Saïd pour s'assurer le sucre demandé. La marchandise, se trouvant entre les mains de spéculateurs ayant été plus ou moins liquidée, il faudra désormais s'adresser aux importateurs. Un chargement d'environ 6.000 tonnes de sucre Java est attendu à Port-Saïd vers la fin de la semaine mais la plus grande partie de cette marchandise est vendue à des importateurs des marchés voisins.

Les avis de l'origine signalent une tendance ferme des prix. Pour le chargement octobre Java, on demande Lstg. 6 1/4 la tonne cif Port-Saïd.

Il serait intéressant de noter que les exportations de la Tchecoslovaquie, l'un des grands pays producteurs, se sont élevées pour les dix derniers mois, octobre à juillet à 299.951 tonnes contre 276.613 tonnes pendant la même période de l'année dernière.

Le marché du sucre égyptien a été actif avec prix stationnaires. Le granulé-raffiné vaut P.T. 240 le sac de 100 kilos, le concassé P.T. 224 le

sac de 80 kilos et les tablettes P.T. 80 la caisse de 25 kilos.

RIZ

Les nouveaux reculs enregistrés au cours de cette semaine, reflètent l'inactivité persistante de ce marché. Celle-ci prend plus de signification au fur et à mesure que nous approchons de la nouvelle récolte, en raison des écarts sensibles qui existent entre les prix de la marchandise disponible et ceux du riz nouveau. Il faut donc se presser de vendre les anciens stocks et on ne pourra le faire qu'en sacrifiant beaucoup sur le prix. La demande de riz, même pour la consommation locale, laisse beaucoup à désirer. Le riz mamsouh vaut maintenant P.T. 118, le sac de 100 kilos avec le glacé à P.T. 126 et le cargo à P.T. 113.

Il y a eu peu d'affaires aussi en riz de la nouvelle récolte dont les prix actuels n'enthousiasment pas beaucoup les acheteurs. Le riz glacé a été traité à P.T. 90 le sac de 100 kilos pour livraison novembre le mamsouh à P.T. 83 et le cargo à P.T. 79. Pour le riz non décortiqué les cultivateurs insistent sur P.T. 490-500 la dariba franco villages.

Les cotations de cette semaine pour le riz de Rangoon n'ont pas varié. On demande pour le Steel No. 3 Lst. 9 5/- la tonne cif Port-Saïd, le disponible est stable aussi à Lst. 8 15/- franco Bonded.

SACS VIDES

Le prix des sacs à coton est meilleur aux environs de P.T. 4 38/40 le sac. Les fabricants de Calcutta ont réduit leurs prix à 71/-, mais les fluctuations de l'origine n'ont plus aucun effet sur le marché qui obéit à des causes locales. Les villages ayant déjà retiré environ 12.000 balles sur une consommation totale de 17-18.000 balles, sont en train de se fournir au ralenti pour le restant de leurs besoins de la saison.

Après un recul à 42 paras les sacs à oignons se sont raffermis à 43 paras sur une cotation en hausse de la source.

Sauf un léger fléchissement des sacs lbs. 5, qui sont offerts en plus grandes quantités, les autres qualités sont restées aux mêmes prix, comme suit :

Sacs lbs.	Charg.	Disp. P.T.
2 1/4	39/6	2 12/40
2 1/2	45/—	2 23/40
3 1/4	57/—	3 16/40
5	86/—	5 5/40
5 (extra)	92/—	5 16/40

Le stock de sacs dans les Bonded de Port-Saïd est de 6.891 balles contre 5.434 balles de la semaine dernière.

Freinez votre compteur

EN UTILISANT LES
LAMPES

PHILIPS

